

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2024

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20240527-DCM2024-17-DE
Date de télétransmission : 28/05/2024
Date de réception préfecture : 28/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 16 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirow
Absents Excusés : Fabrice Calmont, Alizée Desmet,
Procurations : Fabrice Calmont à Bruno Cagny ; Paul Miffre à Laurence Barnola
M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2024-17: Décision Modificative n°1

Le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de régulariser le montant du solde d'exécution d'investissement reporté R001 à 382.190,85€ (au lieu de 382.190,65€), soit l'opération suivante :

| DESIGNATION | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| R10226/10 : Taxe d'aménagement | 0,20€ | |
| TOTAL R 10 : Dotations fonds divers et réserves | 0,20€ | |
| R001/001 | | 0,20€ |
| TOTAL 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté | | 0,20€ |

Il demande à l'Assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- D'AUTORISER le Maire à effectuer le virement de crédits ci-dessus.

Le Maire,

Laurent LEYGUE



AFFICHE LE :